



Devenez notre animateur en accueil collectif de mineurs (H/F) les mercredis

A pourvoir à partir du 01.10.2025

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.



Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Pour assurer le remplacement d'un agent

Avec qui allez-vous travailler ?

Les directeurs, directeurs adjoints, animateurs

Quel sera votre environnement de travail ?

Au sein des Accueils Collectifs de Mineurs de la ville, vous serez en charge d'encadrer des activités en direction des enfants en lien avec les projets éducatifs.

 **Quelles seront vos missions ?**

✓**Vous accueillez les enfants, les parents et les familles**

- établir une relation de confiance avec les parents
- prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement
- contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal être physique ou psychique de l'enfant
- prendre en compte la diversité culturelle
- communiquer avec la famille au quotidien

- ✓**Vous contribuez AU BIEN ÊTRE DE L'ENFANT**

- respecter le rythme de vie des enfants
- assurer la sécurité affective, physique et morale de l'enfant
- être à l'écoute et savoir dialoguer avec les enfants
- s'adapter à la diversité sociale et culturelle des jeunes

✓**Vous élaborez et vous réalisez les projets d'activités des enfants**

- élaborer des projets d'activités en lien avec les projets éducatifs
- organiser et animer des jeux, des ateliers
- favoriser les matériaux pédagogiques durables
- réguler les interactions entre les enfants

✓**Vous êtes garant de la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène**

- estimer l'état de santé général de l'enfant
- repérer les signes de mal être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable
- assurer la sécurité et prévenir l'accident
- alerter et réagir en cas d'accident

✓**Vous participez à l'élaboration du projet pédagogique de l'accueil de loisirs**

- situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service, une équipe pluridisciplinaire
- participer au travail de l'équipe et aux réunions
- rendre compte de l'observation et des activités effectuées



✦ ***Vous reconnaissez-vous ?***

📄 Vous avez un diplôme BAFA, CAP Petite Enfance ou diplôme équivalent au BAFA (CQP, BPJEPS etc) et vous avez une expérience sur un poste équivalent.

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

- ✓ Vous avez une très bonne connaissance du public cible et vous êtes en capacité d'analyser les besoins et problématiques. A cet effet, vous maîtrisez les méthodes et outils de l'animation, la conduite de projet et son évaluation.
- ✓ Capacité à travailler en transversalité, en équipe.
- ✓ Capacité d'organisation et d'adaptation aux différentes situations.
- ✓ Capacité à créer et gérer une dynamique de groupe autour d'activités.
- ✓ Vous maîtrisez les techniques d'animation (réunion, ateliers, sorties).
- ✓ Vous avez le sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
- ✓ Vous êtes attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu ;

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

👤 Filière animation - Cadre des adjoints d'animation – Catégorie C

📁 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

🕒 Temps complet : 10 heures

💰 Rémunération statutaire

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune donneuse et Ville intranet.
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne.
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN (à proximité de votre lieu de travail) : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois.
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ..) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou portes de paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

CANDIDATER



CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.